

Environnement

Vers une analyse par produit

Plusieurs entreprises participent à des expérimentations, anticipant sur une future obligation d'affichage environnemental.

Donner le choix au consommateur, lui permettre d'opter pour le produit le plus écologiquement pertinent: une loi issue du Grenelle de l'environnement prévoyait de rendre obligatoire l'affichage environnemental — et donc l'analyse du cycle de vie des produits — au 1^{er} janvier de cette année. Mais les entreprises n'étaient pas prêtes. Dans l'attente des décrets d'application, attendus courant 2013, une phase expérimentale a donc été lancée. Cent-soixante entreprises y participent au niveau national, parmi lesquelles Langloys Traiteur. L'entreprise agroalimentaire de Ceyzériat (47 personnes, 9 millions d'euros de chiffre d'affaires) a lancé l'expérience sur deux produits, un tartare de saumon et une soupe de tomate au basilic. Pour elle, cet engagement s'inscrit dans la continuité d'une démarche de certification Ecocert ou encore ISO14001. «C'était l'occasion de nous doter d'outils supplémentaires pour notre approche environnementale, explique Martial Goyard, responsable qualité, hygiène, sécurité et environnement (QHSE). Il y a deux ans, Casino, pour qui nous produisons sous marque de distributeur, nous avait déjà demandé d'évaluer les émissions de carbone de nos produits. Mais nous n'étions pas encore dans l'analyse du cycle de vie des produits, qui prend en compte tous les éléments nécessaires à leur production et tous les usages, depuis l'extraction ou la culture de la matière première jusqu'au traitement du déchet ultime. Les choses sont

beaucoup plus fouillées, ce qui est très intéressant pour une entreprise désireuse de s'améliorer, notamment d'optimiser et rationaliser ses process à travers une évaluation des consommations énergétiques.»

L'analyse du cycle de vie, certaines entreprises s'en sont fait une spécialité. C'est le cas de Cycléco, bureau d'étude à Ambérieu-en-Bugey. «Émissions de gaz à effet de serre, consommation de ressources énergétiques non-renouvelables, eutrophisation (dégradation des milieux aquatiques), consommation d'eau, écotoxicité (émissions dans l'eau de substances toxiques)... Nous analysons les composants et les méthodes de transformations pour évaluer les impacts à chaque étape, explique Jérôme Payet, son dirigeant. Dans l'attente des décrets d'application sur l'affichage environnemental, beaucoup d'entreprises nous contactent pour éco-concevoir leurs produits et pouvoir afficher de bonnes performances. L'analyse du cycle de vie est en effet un outil d'évaluation qui permet d'aider à la prise de décision pour réduire l'empreinte environnementale d'une production.» Pour le spécialiste, cette demande est le signe qu'entre affichage et éco-conception, les produits vont progresser vers de moindres impacts, tout en gardant leurs performances techniques et le service rendu.



Martial Goyard, lui, note que toutes ces données n'ont de sens que comparées à d'autres. «Il faudra trouver un standard, une grille compréhensible par le consommateur et s'assurer de la sincérité des informations communiquées par les entreprises», relève-t-il. En attendant, Langloys participe avec une dizaine d'autres entreprises — dont Moulin Marion, Phil Xn et Giraudet — à un projet collectif régional. Celui-ci doit leur permettre d'accéder à l'éco-conception de leurs produits alimentaires et à l'affichage environnemental, avec l'accompagnement de Cycléco et du CEEI Alimentec, ainsi que l'appui financier de la Région et l'Ademe. Il reste une place dans le groupe pour une PME supplémentaire.

Sébastien Jacquart ●

EN BREF

► **Défaillances.** Selon l'observatoire Score3 (Pouey-International), les défaillances d'entreprises connaissent un net recul en mars. «Après une hausse des défaillances au 4^e trimestre 2011 (+2,49 %) et en janvier 2012 (+7,38 %), puis une stabilisation en février (+0,35 %), le mois de mars marque enfin un coup d'arrêt à la progression des sinistres. Avec 4 832 défaillances en mars 2012 contre 5 478 à la même période en 2011, c'est un recul de 11,79 % des procédures et un signe encourageant pour l'année 2012, le mois de mars constituant un bon indicateur de tendance. L'amélioration est significative dans quasiment tous les secteurs économiques, dont principalement les activités

financières et d'assurance (-30,51 %), l'industrie manufacturière (-28,25 %), l'immobilier (-21,90 %) et la construction (-7,51 %) dont les défaillances ont nettement reculé par rapport à mars 2011. Seul l'enseignement connaît une dégradation avec une hausse de 8,16 % des procédures.»

► **Ainterexpo.** La construction de la salle multisports d'Ainterexpo se verra attribuer un million d'euros de subvention au titre du CNDS (Centre national pour le développement du sport), a annoncé le ministre des Sports, David Douillet, dans un courrier adressé au député burgien Xavier Breton.

Le chiffre de la semaine...

0,5

le Fonds monétaire international revoit à la hausse ses prévisions de croissance pour 2012, annonçant + 0,5 %, contre + 0,2 % dans ses perspectives économiques de janvier 2012. Il maintient son pronostic pour 2013 d'une croissance de 1 %. La zone euro, elle, devrait connaître une récession modérée de 0,3 % en 2012.